



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 21296

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la pénurie croissante de personnel qualifié dans les crèches. Par exemple, à Paris, on se demande comment remplir les 136 nouveaux postes votés pour le budget 2003. Pour sortir de l'impasse, il paraît nécessaire d'accroître l'offre de formation et permettre aux personnes sans diplôme, qui travaillent depuis des années avec les enfants, de valider leur expérience pour leur permettre de rejoindre des crèches si elles le souhaitent. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre en cette matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21296

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5299